

PV
CONSEIL D'UFR SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
 26 février 2026

ORDRE DU JOUR :

- 1- Point d'information de la Directrice
- 2- Approbation du PV du CUFR du 15 janvier 2026 (vote)
- 3- Calendrier universitaire 2026-2027 (vote)
- 4- Formation : Changement de MCCC (vote), rattrapages du mois de juin, soutenabilité de l'offre de formation, questionnaire n. 2
- 5- Changement du référentiel UFR (vote)
- 6- JPO, cérémonie des diplômé-es
- 7- BIATSS : questions et informations
- 8- Étudiant-es : questions et informations
- 9- RI : questions et informations
- 10- Questions diverses

Présidente du Conseil : Michela Marzano

Invité-es permanent-es présent-es : Jeanne Ficadière, cheffe des services administratifs ; Laetitia Boulc'h, directrice adjointe de l'UFR ; Eric Roditi, co-directeur du département SDE ; Marie Veniard, directrice du département SDL.

	Présent-es ou Mandataires	Excusé-es
Professeurs Collège A		
AUZANNEAU Michelle	X	
DOURY Marianne	X	
HASPEKIAN Mariam	X	
HMED Choukri	X	
ROBIN AZEVEDO Valérie		X
SOCKETT Geoffrey	AUZANNEAU Michelle	X
ROTHIER-BAUTZER Eliane	LEBON Francis	X
LESERVOISIER Olivier	CHAUDAT Philippe	X
LEBON Francis	X	
Professeurs Collège B		
LACHET Caroline	X	
DE LESCURE Emmanuel		X
TOUTAIN Stéphanie		X
HALTE Pierre		X
VOULGRE Emmanuelle	X	
CHAUDAT Philippe	X	
EIDELIMAN Jean-Sébastien	X	
ESTAY STANGE Véronica	X	
PARMANTIER Charlotte	VOULGRE Emmanuelle	X
Collège BIATSS		
DESSAJAN Séverine	X	
CHANTELLY Cédric	X	
DRULIOLLE Nathalie	X	
LAURENT Jean-Baptiste	X	
GEVORGYAN Lusine	X	
Collège étudiants – titulaire		
PAWLOWSKI Clara	X	
LUCAS Raphaël		X
BISHAY Sarah	X	
HIPPOLYTE Lucas		X

CASTOR CUPIT Alison		X
BREJOUX Theo	X	
Collège étudiants – suppléants		
KERMAIDIC Paul	X	
Personnalités extérieures		
BOUVIER Frédérique		X
CEROUX Benoit	DESSAJAN Séverine	X
DELPORTE Muriel	EIDELIMAN Jean-Sébastien	X
DITER Kevin		X
GARRIAUX Hélène	X	
HANIQUE Fabienne		X
TANGUY Hélène	X	
TIMOTEO Joaquim		X

Nombre de membres constituant le Conseil : 37

Quorum : 19

Nombre de présents + procurations : 28

Les procurations sont recensées et le quorum étant atteint, le Conseil d'UFR peut instruire valablement les points à l'ordre du jour.

L'ensemble des personnels était invité à suivre le Conseil s'il le souhaitait.

Point 1 : Point d'information de la Directrice

Point 1.1. Budget

La Directrice présente un point d'information relatif à la situation budgétaire de l'UFR.

Elle rappelle tout d'abord le travail réalisé par les services administratifs et les équipes pédagogiques pour remplir la fiche signalétique annuelle, document désormais demandé chaque année par l'université afin de consolider les données relatives aux effectifs, aux volumes d'enseignement et aux formations.

Ce travail permet également de progresser vers une analyse plus précise du coût des formations, avec l'élaboration de fiches budgétaires détaillées par formation.

Dans ce contexte, la Directrice indique que l'UFR rencontre actuellement des difficultés budgétaires liées à une baisse des recettes, notamment dans le domaine de la formation professionnelle et de l'alternance. Plusieurs facteurs expliquent cette situation : la disparition d'une formation en alternance qui générerait des recettes importantes ; la baisse du nombre de contrats dans certaines formations et un développement encore insuffisant de la formation continue dans plusieurs masters.

La Directrice rappelle que les ressources propres de l'UFR reposent essentiellement sur les formations en alternance, la formation continue et certains diplômes d'université. Ces ressources permettent notamment de financer des heures d'enseignement, certaines dépenses pédagogiques et une partie des coûts de fonctionnement. Elle souligne également que l'UFR doit assumer un certain nombre de dépenses incompressibles, notamment liées au fonctionnement des locaux et aux services logistiques. Dans ce contexte, une réflexion devra être menée avec les responsables de formation afin de renforcer le développement de la formation continue, encourager, lorsque cela est possible, les dispositifs en alternance, mieux anticiper la soutenabilité budgétaire de certaines activités pédagogiques.

1.2 Financement des stages de terrain

La question du financement des stages de terrain, notamment dans certains masters, est également évoquée.

La Directrice rappelle que ces stages constituent une activité pédagogique importante, mais souligne que leur financement doit être mieux anticipé, certaines dépenses dépassant parfois les montants initialement votés. Elle précise que les financements peuvent provenir de plusieurs sources : ressources propres des formations, participation éventuelle des laboratoires, soutien ponctuel des départements et de l'UFR.

Plusieurs membres du Conseil soulignent l'importance pédagogique de ces stages et la nécessité de préserver ces dispositifs. La Directrice indique qu'une réunion avec les responsables de masters sera organisée afin d'examiner les modalités de financement possibles et d'anticiper les besoins pour les années à venir.

1.3 Organisation administrative et informations diverses

La Directrice rappelle également plusieurs informations organisationnelles.

Les référents emplois du temps sont désormais les services de scolarité (Charlotte Allemand et Jean-Baptiste Laurent).

Les emplois du temps pour l'année universitaire 2026-2027 devront être transmis début mai afin de permettre leur intégration dans les outils de gestion.

Elle conclut en rappelant que les dossiers relatifs aux postes d'ATER et de CDD ont été déposés conformément aux demandes des départements.

Point 2 : Approbation du Procès-verbal du CUFR du 15 janvier 2026

Le procès-verbal de la séance du 15 janvier 2026 est soumis au vote.

Il est adopté à l'unanimité.

Point 3 : Calendrier universitaire 2026-2027

3.1 Calendrier de la formation initiale

La Directrice présente le projet de calendrier universitaire pour l'année 2026-2027 concernant la formation initiale.

Elle rappelle que certaines périodes sont fixées au niveau ministériel et que les marges de manœuvre de l'UFR concernent principalement l'organisation des vacances intermédiaires. Après discussion et modification de la semaine de vacances de la Toussaint (il était initialement prévu une suspension des cours du 19 au 24 octobre, puis du 26 au 31 octobre), le calendrier est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

3.2 Calendrier de la formation professionnelle et de la formation continue

Le Conseil examine ensuite le calendrier relatif à la formation professionnelle. Ce calendrier prend principalement en compte les périodes de fermeture administrative de l'université et l'organisation spécifique des formations concernées.

Le calendrier est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

Point 4 : Formation

4.1 Modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences (MCCC)

La Directrice adjointe Formation, Laëtitia Boulc'h, présente plusieurs demandes de modification des modalités de contrôle des connaissances et des compétences.

Il est proposé de préciser que les unités d'enseignement fondamentales d'un semestre sont acquises par compensation dès lors que la moyenne pondérée du bloc est supérieure ou égale à 10/20, conformément aux pratiques pédagogiques déjà en vigueur et aux informations communiquées aux étudiants dans les brochures de formation.

Alice Le Goff, responsable de l'UE Épistémologie (L2), demande également une modification des modalités d'évaluation de l'UE concernée. Le dispositif actuel prévoit 50 % de contrôle continu et 50 % de contrôle terminal. Il est proposé de passer à 100 % de contrôle continu avec organisation d'une deuxième session, pour des raisons pédagogiques et organisationnelles.

Il est par ailleurs proposé de modifier l'organisation de l'évaluation des UE Enquête 1 et 2 (L2 Sciences sociale). Le régime actuel prévoit un contrôle continu intégral avec seconde session intégrée. La modification consiste à conserver le contrôle continu tout en organisant la seconde session au mois de juin, et non plus intégrée dans le semestre.

Les modifications des MCCC sont soumises au vote et adoptées à l'unanimité.

4.2 Organisation des rattrapages de juin

Laëtitia Boulc'h informe le Conseil d'une inquiétude concernant la disponibilité des locaux pour l'organisation des examens de seconde session entre le 16 et le 18 juin, en raison de la tenue simultanée d'épreuves du PASS. Après échange avec les services compétents, il apparaît que des amphithéâtres pourront être mobilisés et que l'organisation des examens pourra être maintenue. Les responsables de formation sont invités à transmettre rapidement leurs besoins en salles afin de faciliter l'organisation.

4.3 Questionnaire n°2 sur la soutenabilité de l'offre de formation

Il est rappelé que l'université a engagé une démarche d'évaluation de l'offre de formation. Un premier questionnaire a été rempli par les responsables de mention en début d'année et la direction de l'UFR a également complété une fiche analytique comportant des données quantitatives sur les formations. Un second questionnaire sera adressé aux responsables de mention entre le 9 mars et le 13 mai. Les thématiques abordées concerneront notamment la réussite étudiante, les enjeux sociétaux, les évolutions technologiques et l'intelligence artificielle, l'attractivité et le pilotage des formations. La Directrice souligne que ce questionnaire constitue une occasion de faire remonter les difficultés et les besoins des formations auprès de l'université.

Point 5 : Changement du référentiel

La Directrice adjointe RH et Recherche, Caroline Lachet présente une modification du référentiel de l'UFR pour l'année 2025-2026. Il est proposé d'ajouter deux charges de mission, chacune valorisée à hauteur de 9 hÉTD : une mission relative aux enjeux liés à l'intelligence artificielle, confiée à Emmanuelle Voulgre ; une mission de médiation pédagogique, confiée à Veronica Estay.

La mission de médiation pédagogique concerne notamment l'accompagnement des étudiant·es internationaux confrontés à des difficultés administratives, en particulier dans leurs démarches liées aux titres de séjour.

La Directrice précise que cette modification constitue un ajustement ponctuel du référentiel. Une révision plus globale du référentiel sera soumise au Conseil lors d'une prochaine séance. La modification du référentiel est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

Point 6 : JPO, cérémonie des diplômes

6.1 Bilan de la Journée portes ouvertes

La Directrice présente un premier bilan de la Journée portes ouvertes de l'UFR. L'événement s'est déroulé dans de bonnes conditions pour les formations de licence, avec une participation satisfaisante et une bonne mobilisation des équipes pédagogiques et administratives. Plusieurs points d'amélioration ont toutefois été identifiés concernant la présentation des formations de master. Ces questions ont notamment été discutées dans les conseils de département.

6.2 Cérémonie des diplômé·es

La Directrice informe le Conseil de l'organisation de la cérémonie des diplômé·es de l'UFR.

La cérémonie aura lieu le 13 mars à partir de 17 heures.

L'ensemble des personnels et des étudiant·es concernés sera invité à cet événement. L'organisation est coordonnée par la direction avec l'appui des chargées de mission Vie étudiante et Communication.

Point 7 : BIATSS : questions et informations

Plusieurs membres du personnel BIATSS évoquent les difficultés liées à l'entretien des locaux du bâtiment Jacob.

Depuis le changement de société de nettoyage, les conditions d'entretien des espaces de travail se sont dégradées. Les agents indiquent que la société actuelle dispose de moyens et de temps très limités pour

assurer l'ensemble des tâches de nettoyage. Ces difficultés concernent notamment l'entretien des bureaux, des espaces communs et de certains laboratoires.

La Directrice rappelle que la gestion de ces prestations relève du campus Saint-Germain et non de l'UFR. Plusieurs pistes sont évoquées : adresser un courrier de signalement au campus, signaler systématiquement les problèmes via la plateforme HELP, et faire remonter les difficultés auprès des instances compétentes.

Point 8 : Etudiant·es : questions et informations

Les représentant·es étudiant·es signalent que les mandats étudiants actuellement en cours arrivent prochainement à échéance. Des élections partielles devront être organisées à l'automne afin de renouveler la représentation étudiante au sein du Conseil. Ils attirent également l'attention sur la question du financement de certaines activités étudiantes, notamment la présence de sponsors privés dans l'organisation d'événements sur le campus.

Point 9 : Relations internationales : questions et informations

L'UFR dispose actuellement d'environ 120 conventions Erasmus et accords d'échange internationaux. Les données récentes montrent une augmentation des mobilités étudiantes, tant entrantes que sortantes, entre les années universitaires 2023-2024 et 2025-2026. Malgré cette progression, le nombre d'étudiant·es partant en mobilité reste relativement limité au regard de l'effectif total de l'UFR.

Le Conseil est ensuite invité à se prononcer sur une convention Erasmus concernant une mobilité enseignante annuelle d'un semestre avec l'Université de Cork. Cette convention n'engage aucun financement direct de la part de l'UFR.

La convention est soumise au vote et est adoptée à l'unanimité.

Philippe Chaudat évoque également la convention avec l'Université de Galatasaray et rappelle le principe d'adhésion au consortium Galatasaray, déjà approuvé lors du CUFR du 27 février 2024.

Le Conseil de l'UFR SHS du 26 février 2026 réaffirme cette adhésion. Il est toutefois précisé que celle-ci s'inscrit dans le cadre des moyens budgétaires disponibles de l'UFR et n'emporte aucun engagement financier automatique.

Toute participation ne bénéficiant pas de financements de mobilité existants devra faire l'objet d'une délibération spécifique du Conseil d'UFR.

Point 10 : Questions diverses

Philippe Chaudat soulève la question des modalités de saisie des notes dans le logiciel de gestion des résultats. Il propose la mise en place d'un groupe de réflexion afin d'examiner les possibilités d'amélioration de l'outil, notamment pour faciliter la saisie des notes issues du contrôle continu, des travaux dirigés et des épreuves finales.

Plusieurs membres du Conseil soulignent également l'importance de garantir aux étudiant·es une meilleure visibilité sur le détail de leurs résultats.

La Directrice informe enfin le Conseil qu'un groupe de travail sur les MCCC est actuellement en cours au niveau de la Faculté. Une première réunion a eu lieu et une prochaine rencontre est prévue à la fin du mois de mars.

La séance est levée à 12h20.

La présidente du Conseil d'UFR, Michela Marzano, Directrice de l'UFR SHS



Pour le Président et par délégation

Michela MARZANO

Directrice de l'UFR Sciences Humaines et Sociales

